

**DESCRIPTION DE FONCTION ET
PROCEDURE DE SELECTION**

DIRECTEURS SCIENTIFIQUE MALADIES INFECTUEUSES

1. Description de l'organisation

Sciensano est une personne morale de droit public créée par la Loi du 25 février 2018. Sciensano assume aux niveaux fédéral, régional et communautaire ainsi qu'aux niveaux européen et international, en tout ou en partie, les missions suivantes en matière de santé :

- 1° rendre des avis aux autorités de santé;
- 2° assurer la recherche scientifique;
- 3° offrir l'expertise scientifique;
- 4° soutenir la recherche clinique;
- 5° certifier les laboratoires et leurs règles de bonnes pratiques;
- 6° contribuer au développement expérimental;
- 7° évaluer les risques;
- 8° conserver et valoriser le patrimoine scientifique ou la prestation de services auprès de tiers.

Sciensano exerce ces missions de façon indépendante et impartiale.

La mission de Sciensano consiste à assurer un soutien à la politique de santé par la recherche scientifique, des avis d'expert et des prestations de service, notamment :

- 1° en formulant sur base scientifique des recommandations pour une politique de santé proactive en fonction des priorités aux niveaux fédéral, régional et communautaire et des priorités aux niveaux européen et international;
- 2° en développant, évaluant et appliquant des méthodes d'experts actualisées dans le cadre d'un système de qualité, afin d'évaluer la situation actuelle et l'évolution de la santé et des soins de santé, et
- 3° en élaborant des solutions avancées pour le diagnostic, la prévention et le traitement de maladies et ainsi que pour l'identification et la prévention d'autres risques pour la santé.

Sciensano a aussi des missions de formation. Ainsi, Sciensano assure la formation de doctorants et des formations spécifiques à l'expertise de Sciensano, et peut octroyer des bourses de doctorat dans ce cadre.

2. Description de la fonction

2.1 But et contenu de la fonction:

- Assister le directeur général de Sciensano dans la définition, l'implémentation, la coordination et l'exécution des plans stratégiques et scientifiques et contribuer ainsi à la réalisation de la mission de Sciensano et de ses stakeholders.
- Le directeur scientifique assure la direction de sa direction scientifique (DS) afin d'atteindre les objectifs stratégiques et scientifiques dans les délais convenus.
- Chaque directeur scientifique est chargé, au sein de Sciensano, de la direction d'une orientation thématique ou d'un groupe d'activités relatif à tout ou partie des missions de Sciensano.

- Développer une vision scientifique stratégique pour:
Détecter, identifier, prévenir et traiter les maladies infectieuses
 - o En tant que centre d'expertise reconnu, veiller à la détection et à l'identification rapide d'agents pathogènes présents ou (ré)émergents, leur prévention et leur traitement.
 - o Effectuer des recherches scientifiques sur les maladies contagieuses, les pollens et moisissures allergènes et la sécurité alimentaire.
 - o Mesurer quotidiennement la quantité de pollen allergène et de spores fongiques dans l'air.
 - o Jouer un rôle important dans le réseau des laboratoires de surveillance, des laboratoires de référence et des centres d'expertise aux niveaux belge, européen et international.
 - o Donner aux décideurs politiques et à la population des informations fiables et transparentes sur les nouvelles évolutions en matière de santé publique, de sécurité de la chaîne alimentaire, d'alimentation et d'environnement.
- Réaliser les différentes tâches reprises ci-dessus, en fonction de leur impact sur la santé publique belge et la valeur ajoutée que Sciensano peut offrir dans ce cadre face à d'autres acteurs dans ce domaine.
- Définir, diriger et gérer un portefeuille de programmes de recherche scientifique et de projets conformément au plan de management, tant pour la détermination d'objectifs que pour l'exécution opérationnelle de ces objectifs afin d'aider dans l'exécution des missions qui sont confiées à Sciensano par différentes institutions nationales et internationales.
- Développer une organisation efficace qui, en cas de crise, est capable d'offrir un soutien épidémiologique et opérationnel immédiat à, p. ex. : SPF, AFMPS, AFCN, AFSCA, INAMI et KCE.
- Présenter des projets d'amélioration de l'organisation sur base de l'analyse des objectifs qui doivent être atteints.
- Evaluer des solutions acceptables sur le plan technique et sur le plan humain.
- Prêter sa collaboration au développement et à la réalisation de scénarios de crise dans le cadre d'une prestation de service permanente, 24h sur 24 et 7 jours sur 7.
- Etablir le plan de management avec le Conseil de direction.
- Donner des avis techniques dans son domaine d'expertise à la direction et à la DS du SPF Santé publique pour le développement de leur politique en matière de santé publique.
- Assister à et organiser des symposiums et des réunions.
- Suivre et exécuter des études dans le domaine de la DS.
- Mettre des indicateurs santé, alimentation et environnement à la disposition de la direction et de la DS du SPF Santé publique : enquêtes, données d'analyses, contrôles et analyses de banques de données, données sur l'exposition de la population, divers rapports.
- En concertation avec le Directeur général de Sciensano, négocier avec les organisations nationales et internationales et avec l'Union européenne à propos de l'aspect scientifique des contrats (en ce qui concerne les spécialités de la DS).
- Stimuler la collaboration entre les DS en facilitant les projets communs.
- Assurer le suivi de la gestion des connaissances de la DS.

2.2 Contexte de la fonction

Relations internes au sein de l'organisation

Le détenteur de la fonction:

- Rapporte au Directeur général de Sciensano.
- Participe à la politique stratégique, opérationnelle et quotidienne de Sciensano en tant que membre du Conseil de direction.
- Rapporte pour sa Direction scientifique au Conseil scientifique de Sciensano.

- Représente sa Direction scientifique et soutient les points de vue du Conseil de direction de Sciensano.
- Siège au Jury de Recrutement et de Promotion de Sciensano.
- Préside les réunions du personnel de la Direction scientifique.
- Dirige les chefs de programme de la Direction scientifique.
- Travaille en étroite collaboration avec les directeurs d'encadrement des directions d'encadrement en ce qui concerne l'utilisation efficace du budget, du personnel, de l'ICT et de la logistique pour sa direction opérationnelle.
- Travaille en étroite collaboration avec le bureau Assurance qualité et avec le service Prévention et Sécurité.
- Représente Sciensano auprès des organes décisionnels, consultatifs et de coordination de l'autorité fédérale.
- Présente le suivi des projets de la DS au Conseil scientifique de Sciensano.
- Représente Sciensano et la DS auprès des acteurs et organisations belges, européens ou internationaux qui sont impliqués dans les affaires traitées par Sciensano.
- Promeut la recherche scientifique chez Sciensano et en particulier dans la DS afin d'attirer des projets de recherche financés en externe.
- Collabore aux programmes de recherche nationaux et internationaux.

Vous trouvez organigramme de Sciensano [ici](#)

Relations internes au sein de l'Autorité fédérale (en fonction du service scientifique)

Le détenteur de la fonction :

- Assure un support, une expertise et un service scientifiques aux organes opérationnels du SPF SPSCAE en ce qui concerne leur politique en matière de santé de la population, avec une attention spécifique pour les maladies contagieuses et transmissibles, les risques chimiques et physiques, les affections chroniques, les déterminants de la santé au niveau de la prévention primaire, secondaire et tertiaire, les déterminants environnementaux et le support à la qualité des soins.
- Met des indicateurs santé à disposition par le biais d'enquêtes, de la surveillance et de l'analyse des banques de données et en rapportant ces indicateurs dans le cadre des obligations et accords internationaux.
- Collabore activement avec l'organe "Soins de santé" du SPF SPSCAE et avec l'INAMI dans le cadre de la réalisation des dispositions de la Loi sur les hôpitaux, des laboratoires de référence en microbiologie, des programmes d'amélioration de la qualité et des soins, du centre du cancer, etc.
- Participe au développement et à la réalisation de scénarios de crise dans le cadre d'une prestation de services 24h sur 24 et 7 jours sur 7.
- Fournit, dans le cadre de contrats, une expertise et un service scientifiques à, p. ex. l'AFMPS, l'AFCN et l'AFSCA en matière de médicaments et de vaccins, de diagnostics de maladies contagieuses, de zoonoses et de toxi-infections alimentaires, de risques chimiques et physiques et de produits génétiquement modifiés.
- Collabore avec les autres SPF, SPP ou institutions publiques à des projets qui entrent dans le cadre de la mission de Sciensano ou dans le cadre de contrats de collaboration.
- Collabore avec le SPP Politique scientifique, le service Recherche contractuelle du SPF SPSCAE dans le cadre de la recherche scientifique financée en externe.
- Représente Sciensano dans les organes décisionnels, consultatifs et de coordination pertinents de l'autorité fédérale.

2.3 Finalités du détenteur de la fonction

Finalités permanentes:

- Développe, avec les chercheurs et dans le domaine d'expertise de la direction scientifique, une vision sur la protection de la santé publique conformément aux plans stratégiques et

opérationnels (plan de management) de Sciensano, en tenant compte du contexte européen et international.

- Contribue, en fonction de la direction scientifique à la coordination, au suivi et à l'adaptation du plan de management de Sciensano qui concerne :
 - o Le support scientifique des actions de p. ex. SPF SPSCAE, de l'AFMPS, de l'AFSCA, du CSS, du KCE, de l'INAMI et d'autres stakeholders de Sciensano.
 - o Le maintien et le développement de l'expertise et du savoir-faire scientifiques dans le cadre d'une accréditation nationale, européenne et internationale.
 - o Le rôle de Laboratoire national de référence d'un point de vue international.
 - o Le maintien et le développement du système de qualité.
 - o Les tâches d'analyse et de contrôle pour soutenir p. ex. le SPF SPSCAE, l'AFMPS, le KCE et l'AFSCA.
 - o Le développement d'une surveillance épidémiologique et d'une analyse des risques destinées à protéger la population au moyen d'un accord de coopération entre les différentes directions opérationnelles de Sciensano.
 - o La protection de la Santé publique en périodes de crise.
- Collabore avec le Conseil de direction à l'exécution de ce plan de management, où est transcendée l'importance de la direction scientifique.
- Est chargé, en tant que dirigeant, de la direction générale efficace de la direction scientifique, pour que les objectifs stratégiques et opérationnels soient atteints dans les délais convenus.
- En tant que manager de programme, promeut la recherche scientifique d'une manière proactive, innovante et orientée solution, dans le but de soutenir la stratégie de p. ex. SPF, l'AFMPS, l'AFSCA et l'INAMI et dans le cadre d'une accréditation nationale et européenne.
- Conçoit et collabore aux programmes de recherche nationaux et internationaux et coordonne, en qualité de manager de programme, les programmes de recherche de la direction scientifique.
- En tant que coach, dirige, motive, évalue et développe les collaborateurs directs, en vue de la réalisation des objectifs fixés dans les délais convenus.
- En tant que gestionnaire de connaissances, veille à ce que les collaborateurs acquièrent des connaissances spécialisées, les entretiennent et les élargissent sur la base des évolutions actuelles dans le domaine d'expertise afin de pouvoir fonctionner comme interlocuteur et afin de pouvoir donner des conseils techniques et élaborer des solutions en tant que conseiller/expert.
- Veille à une gestion efficace des moyens financiers, logistiques et humains attribués, à une affectation transparente et à un rapportage sur l'utilisation des moyens fédéraux et des moyens de la PJ, en fonction des rapports de force relatifs et des contrats. (Re)Distribue les moyens de fonctionnement et humains en fonction de l'ampleur des projets et de leur priorité.
- Négocie le volet scientifique des contrats pour la recherche financée en externe, assure la réalisation des objectifs et des livrables et du rapportage ponctuel, et veille dans ce cadre à la préservation des droits de propriété intellectuelle de Sciensano.
- Se porte garant de l'organisation optimale et des conditions de travail, est responsable de la sécurité au travail du personnel et collabore avec le service Prévention et Sécurité.
- En tant que gestionnaire de crise, est chargé de l'implémentation et du fonctionnement correct du service de garde et du traitement efficace des tâches d'urgence et de crise afin que, dans le domaine d'expertise de la direction scientifique, le support nécessaire puisse être donné à p. ex. SPF, l'AFMPS, l'AFSCA et au KCE afin de protéger la santé publique en période de crise.
- Est responsable du système de qualité au sein de la direction scientifique, en collaboration avec le bureau Assurance qualité de Sciensano et est, en tant que coordinateur interne de la qualité pour sa direction scientifique, responsable final pour le respect des procédures du système de qualité et l'amélioration permanente de ces procédures. Collabore loyalement aux audits effectués par le bureau Assurance qualité et BELAC.
- Contribue au rayonnement de Sciensano en stimulant les collaborateurs à publier leurs résultats dans des revues internationales avec évaluation par les pairs, et à les présenter lors de congrès internationaux.

- Est chargé de la communication interne au sein de la direction scientifique et la développe.

Finalités temporaires:

- Dans les 6 mois suivant sa désignation, établit un plan stratégique et un projet de plan d'action.
- Développe une direction scientifique capable de donner d'une manière professionnelle, efficace et conviviale le soutien scientifique nécessaire aux partenaires de Sciensano dans l'exécution de leur mission.
- Elabore le tableau de bord/balanced score card (BSC) , les facteurs et indicateurs clés de réussite au sein de la direction scientifique, et veille à un rapportage correct.
- Initie et promeut une culture de travail orientée projet, change management et process management.

2.4 Nombre de collaborateurs et budget

- Budget de fonctionnement total (sans le coût du personnel) de la direction scientifique (2023) :
 - o DS Maladies infectieuses humaines: € 13.622
- Nombre total de collaborateurs de la direction scientifique (2023) :
 - o DS Maladies infectieuses humaines: 129 personnes

2.5 Valeur ajouté

En tant qu'institution scientifique, Sciensano occupe une position importante dans la politique belge de la santé. Sciensano offre un support scientifique en matière de santé publique, de soins de santé, de qualité des laboratoires, de vaccins et de médicaments, de sécurité alimentaire, de santé animale et de risques chimiques/biologiques pour la santé, tant aux administrations et aux agences de l'Etat fédéral et des entités fédérées compétentes pour la santé, qu'aux administrations européennes et aux organisations internationales:

- au niveau fédéral: ex. SPF Santé publique, INAMI, AFMPS, AFSCA, CSS, KCE, Justice, Affaires intérieures, Emploi, Politique scientifique ;
- au niveau des communautés et des régions: Communauté flamande, Communauté française, CCC, Région de Bruxelles-Capitale, Région wallonne, autorités provinciales, etc. ;
- au niveau européen: DG Santé, DG Research, CEPMC-ECDC, AESA, Eurostat, OEDT, AEM, EQALM etc.;
- au niveau international: OMS, OMSA-OIE, FAO, OCDE, etc.

A la demande de ces acteurs internationaux, les autorités belges ont désigné Sciensano (le successeur légal de l'ISP-WIV et du CERVA-CODA) comme interlocuteur unique dans le cadre du Règlement sanitaire international, dans le réseau des laboratoires nationaux de référence, pour l'évaluation des risques par suite de maladies contagieuses et d'autres risques sanitaires, et pour le contrôle des vaccins, des normes BPL, etc.

La reconnaissance internationale de la Belgique sur le plan de la santé dépend de la réalisation de la mission de Sciensano.

2.6 Exigences de la fonction

Ces exigences constituent les conditions de participation :

- Être en possession d'un diplôme universitaire Médecin, vétérinaire, bio-ingénieur, pharmacien, sciences (biomédicales) ou diplôme similaire.

- Posséder une expérience scientifique d'au moins 6 ans auprès d'une institution scientifique, d'une université ou d'un laboratoire de recherche d'une organisation du secteur privé et pouvoir démontrer une ou plusieurs réalisations dans le cadre de la fonction sur la base de publications dans des revues à comité de lecture et de communications lors de congrès internationaux, qui peuvent être comparées à une thèse de doctorat ou ayant conduit à un doctorat.
- Posséder une expérience d'au moins 6 ans en management dans une institution scientifique, une institution publique ou une institution du secteur privé.
- Comprendre la problématique de la santé publique, avoir des connaissances interdisciplinaires et une expérience approfondie dans un ou plusieurs domaines spécifiques de la direction opérationnelle.
- Avoir de l'expérience dans l'attraction de recherches scientifiques financées par des moyens externes et posséder une grande expérience dans la conception, planification, coordination, évaluation et gestion budgétaire de programmes de recherche scientifique dans le domaine d'expertise.
- Avoir une expérience en gestion du changement au niveau de la politique ; direction d'équipes, budgétisation, analyse des risques et planification des capacités ; analyse des processus et connaissances techniques dans le contexte du programme.
- Comprendre les techniques modernes de management, en particulier en gestion de projets.
- Être familiarisé avec les exigences en matière de management de la qualité, d'assurance-qualité, d'accréditation, etc.
- Être familiarisé avec la gestion de laboratoires.
- Comprendre le processus décisionnel du gouvernement, du ministre et de l'Etat.

Compétences génériques en Management et leadership :

- Compétences évidentes en leadership: écouter, analyser, synthétiser, formuler des propositions et prendre des décisions.
- Travailler au moyen de projets et d'une manière axée sur les résultats, pouvoir planifier, organiser et surveiller de près la réalisation des objectifs et le respect des échéances.
- Avoir le sens des responsabilités et l'esprit d'initiative.
- Convaincre, négocier et faire preuve de persévérance.
- Stimuler le travail d'équipe dans des structures matricielles et des groupes de projets.
- Coacher, motiver et développer le personnel.
- Diriger des groupes.
- Penser d'une manière flexible et innovante.
- Posséder une vision et un pouvoir d'intégration.
- Collaborer et développer des réseaux.
- Être centré sur le citoyen, le client interne et la société.
- Faire preuve de loyauté et d'intégrité. Bonnes compétences en communication (orale et écrite) et être capable de prendre la parole en public.

Constitue un atout :

- Trilinguisme fonctionnel en français, néerlandais et anglais nécessaire afin de pouvoir s'exprimer couramment en milieu national et international, pour pouvoir suivre la littérature spécialisée et afin de pouvoir rédiger des documents scientifiques et administratifs.

2.7. Conditions de travail

- Conformément à la Loi Sciensano du 25 février 2018 cette fonction sera remplie dans le cadre d'un mandat, à savoir une désignation renouvelable de six ans.
- Traitement annuel brut, indexé: 149.291,58 € (bande salariale 4).

Le traitement annuel brut est complété d'une prime de fin d'année, d'un pécule de vacances, d'un remboursement des trajets domicile-lieu de travail, d'une assurance de groupe, d'une assurance-hospitalisation et de chèques-repas.

2.8 Conditions spécifiques pour la désignation:

- Être belge ou citoyen d'un autre Etat faisant partie de l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse ;
- Jouir de tous ses droits civiles et politiques;
- Se comporter selon les exigences de la fonction.

3. Procédure de sélection

3.1 Vérification de conditions de participation (préselection)

Sur la base d'un **dossier complet** (composé d'une lettre de motivation, d'un CV détaillé, du formulaire de sélection rempli et d'une copie du diplôme), Search & Selection, en collaboration avec le directeur général de Sciensano, vérifie si vous remplissez les **conditions de participation** suivantes :

- Être en possession d'un diplôme universitaire: Médecin, vétérinaire, bio-ingénieur, pharmacien, sciences (biomédicales) ou diplôme similaire.
- Posséder une expérience scientifique d'au moins 6 ans auprès d'une institution scientifique, d'une université ou d'un laboratoire de recherche d'une organisation du secteur privé, et pouvoir démontrer une ou plusieurs réalisations dans le cadre de la fonction sur la base de publications dans des revues à comité de lecture et de communications lors de congrès internationaux, qui peuvent être comparées à une thèse de doctorat ou ayant conduit à un doctorat.
- Posséder une expérience d'au moins 6 ans en management dans une institution scientifique, une institution publique ou une institution du secteur privé.
- Comprendre la problématique de la santé publique, avoir des connaissances interdisciplinaires et une expérience approfondie dans un ou plusieurs domaines spécifiques de la direction opérationnelle.
- Avoir de l'expérience dans l'attraction de recherches scientifiques financées par des moyens externes et posséder une grande expérience dans la conception, planification, coordination, évaluation et gestion budgétaire de programmes de recherche scientifique dans le domaine d'expertise.
- Avoir une expérience en gestion du changement au niveau de la politique ; direction d'équipes, budgétisation, analyse des risques et planification des capacités ; analyse des processus et connaissances techniques dans le contexte du programme.
- Comprendre les techniques modernes de management, en particulier en gestion de projets.
- Être familiarisé avec les exigences en matière de management de la qualité, d'assurance-qualité, d'accréditation, etc.
- Être familiarisé avec la gestion de laboratoires.
- Comprendre le processus décisionnel du gouvernement, du ministre et de l'Etat.

Conditions d'introduction des candidatures:

Les diplômes exigés doivent être des diplômes de fin d'études, après au moins quatre années d'études universitaires, délivrés par une université, ou par une des institutions assimilées par une des Communautés ou par un jury institué par l'Etat ou par une des Communautés pour l'octroi des degrés académiques.

Les candidats doivent remplir la condition de la nationalité au plus tard le jour où expire le délai d'introduction des candidatures.

A cette date, ils doivent également :

1. avoir obtenu le diplôme exigé; de plus, le candidat qui n'a pas suivi sa formation en français ou en néerlandais, devra à la même date avoir obtenu une preuve de connaissance linguistique délivrée par le SELOR, le bureau de sélection de l'Autorité fédérale attestant qu'il possède les connaissances linguistiques exigées pour les fonctions du niveau A dans le cadre linguistique dans

lequel le poste est à pourvoir. Cette preuve de connaissance linguistique est dans ce cas exigée pour déterminer le rôle linguistique dans lequel le candidat peut être inscrit ;

2. remplir les conditions posées en matière de profil exigé et d'aptitude scientifique spécifique exigée.

Cette étape se déroulera vers la semaine du 2 janvier 2024.

Les candidats acceptés passent à l'étape de sélection suivante.

3.2 Assessment center

Le centre d'évaluation (assessment center) comprend un entretien comportemental, un exercice d'analyse et de présentation, un jeu de rôle sur le leadership et un test de personnalité. Dans le centre d'évaluation, les compétences génériques de gestion et de leadership sont testées. La conclusion du centre d'évaluation est consultatif.

L'assessment se déroulera dans les locaux de Search & Selection à Zaventem entre le 15 et le 26 janvier 2024 (sous réserve).

3.3. Entretien avec la commission de sélection

Un entretien est organisé avec la commission de sélection. L'objectif est de comparer les candidats en fonction de toutes les compétences (spécifiques, génériques et générales) telles que définies dans la description du poste et le profil de compétences.

Sur la base de l'entretien, la commission de sélection évalue les candidats en fonction des compétences mentionnées ci-dessus. Sur cette base, la commission de sélection évalue si les candidats sont « aptes » ou « pas aptes ». Les candidats sont classés.

Cette étape se déroulera au siège central de Sciensano à Bruxelles entre le 1 et le 12 février 2024 (sous réserve).

3.4. Proposition par le Directeur général au conseil d'administration

A l'issue des épreuves orales, le Directeur général de Sciensano décide d'une manière motivée, et conformément au cadre linguistique de Sciensano, qui sera lauréat de la procédure de sélection.

Le Directeur général propose les directeurs scientifiques au conseil d'administration de Sciensano.

La date d'entrée en service souhaitée est mars 2024.